

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

GUTENBERG ACTIONS

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Classification AMF : Actions des pays de l'Union Européenne

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

L'OPCVM cherche une performance nette des frais supérieure à celle de l'Euro Stoxx 50 Net Return, grâce à une gestion sélective en actions des pays de l'Union Européenne.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence est l'indice Euro Stoxx 50 Net Return, retenu en cours de clôture, exprimé en euro, dividendes nets réinvestis.

L'Euro Stoxx 50 est un indice de référence boursier calculé comme la moyenne arithmétique pondérée d'un échantillon de 50 actions représentatives des marchés de l'Union Européenne. Les actions entrant dans la composition de l'indice sont sélectionnées pour leur capitalisation et leur liquidité. Sa composition est supervisée par une commission d'experts indépendants. L'Indice Dow Jones Eurostoxx 50 est calculé et publié par Stoxx Limited.

Stratégie d'investissement

Afin de réaliser l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur une gestion sélective et dynamique sur les marchés d'actions de sociétés des pays de l'Union Européenne sélectionnées en fonction des anticipations économiques et monétaires et faisant varier les poids des valeurs dans le portefeuille selon leurs perspectives de résultats et de croissance.

Cette sélection s'opère selon une analyse des valeurs et avec un processus décisionnel à partir des critères suivants : Méthode des 3M

- Management : Qualité des dirigeants, historique, stratégie et perspectives de l'entreprise, analyse de la concurrence et de la clientèle
- Moyens de l'entreprise : ressources humaines, technologie, recherche et développement, organisation.
- Marge et rentabilité sur 5 ans et comparaison intra sectorielle.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion intègre sa propre analyse du profil/rendement/risques (rentabilité, crédit, liquidité, maturité) et ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

de 60% à 110% sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations (y compris petites et moyennes capitalisations), de tous les secteurs économiques, dont :

- 60% minimum sur les marchés des actions des pays de l'Union européenne.

de 0% à 25% en titres de créance et instruments du marché monétaire émis par des émetteurs publics ou privés dont :

- de 0% à 10% en instruments de taux devenus « spéculatifs » (Investment grade ayant subi une dégradation) ou non notés par des agences de notation ou jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion.

- de 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles

de 0% à 25% au risque de change sur les devises hors euro de l'Union Européenne et de 10% maximum au risque de change sur les devises hors euro et hors Union Européenne.

L'exposition au risque de marché autres que ceux de l'Union Européenne restera accessoire.

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif.

L'OPCVM peut être investi :

- en actions ;
- en titres de créance et instruments du marché monétaire ;
- jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger, et en FIA de droit français et européens ouverts à une clientèle non professionnelle mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur des instruments financiers à terme et des titres intégrant des dérivés négociés sur des marchés réglementés français et étrangers utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de change.

Il peut effectuer des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres

Profil de risque

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Les titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser.

Risque de contrepartie : Le risque de contrepartie résulte de toutes les opérations de gré à gré (les contrats financiers, les acquisitions et cessions temporaires de titres et les garanties financières) conclues avec la même contrepartie. Le risque de contrepartie mesure le risque de perte en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Dans ce cas, la valeur liquidative pourrait baisser.

COMMENTAIRE DE GESTION

L'année 2016 a offert son lot de surprises. La victoire du Brexit le 23 juin dernier a entraîné une chute de 10% des marchés européens sur deux jours tandis que l'élection de Donald Trump à la Maison Blanche s'est matérialisée par un fort retournement haussier des marchés financiers. Les banques centrales à travers le monde ont poursuivi leurs politiques accommodantes en vue de rassurer les investisseurs. Ainsi, le S&P 500 enregistre un gain de 8,51%, l'Eurostoxx50 une hausse de 0,70% et le CAC40 gagne 4.86%.

Le début d'année a été difficile sur les marchés financiers. La volonté de l'Arabie Saoudite de ne pas diminuer sa production malgré le retour de l'Iran sur le marché de l'or noir a entraîné le baril sous le seuil des 30\$ pour la première fois depuis 2009. Un plus bas annuel a été touché le 11 février conjointement sur le WTI (26,05 \$) et l'indice parisien (3892,46 pts). La baisse s'est enrayée à l'issue de la réunion de l'OPEP : plusieurs Etats membres ainsi que la Russie y ont convenu d'une stabilisation de leur production en vue de favoriser un rebond des prix.

Le spectre de la surproduction de pétrole écarté, les banques centrales sont entrées en scène. Le 10 mars, Mario Draghi a porté à 80 Mds € (contre 60 Mds € initialement) le montant des injections mensuelles tandis que Janet Yellen a communiqué sur une politique monétaire moins agressive tant que l'inflation n'accélèrera pas et se maintiendra sous le seuil des 2%.

La fin du semestre fut le théâtre d'une onde de choc provoquée le 24 juin par le vote des britanniques en faveur du Brexit. Les marchés européens ont accusé un repli de plus de 10% en 2 séances et se sont rapprochés de leurs plus bas annuels.

Les investisseurs ont retrouvé de la confiance au cours de l'été avec les annonces des banques centrales. La Banque d'Angleterre a opté pour un stimulus monétaire destiné à soutenir l'économie britannique. Les taux ont été baissés de 25 pts de base à 0,25%, puis 100 Mds £ de financement vont être accordés aux banques tandis que 70 Mds £ vont être ajoutés au montant des rachats d'actifs. De son côté, Mario Draghi a affiché la « volonté, la capacité et la disponibilité » de la BCE en vue de possibles nouvelles mesures suite aux incertitudes liées au Brexit.

La seconde surprise majeure de l'année est arrivée le 9 novembre avec l'élection de Donald Trump à la Maison Blanche. La réaction du marché à l'ouverture (-4%) s'est rapidement estompée permettant aux indices européens de clôturer la journée en forte hausse (+1,5%). Le programme du candidat républicain porte sur une politique expansionniste alliant dépenses dans les infrastructures et baisse des impôts, tous deux propices à un retour de l'inflation. En parallèle, les membres de l'OPEP ont positivement surpris le marché le 30 novembre en annonçant un accord de réduction de production de 1,2 M de barils par jour à 32,5 M de barils. Cet accord s'étend sur une période de 6 mois et sera reconductible. La Russie, non membre de l'OPEP, se joint au consortium en acceptant de réduire sa propre production.

La fin de l'année a été également riche en événements. D'une part l'ampleur du « non » au référendum italien qui a incité Matteo Renzi à démissionner, d'autre part la BCE a annoncé une prolongation du QE jusqu'en décembre 2017 (contre mars 2017) mais les rachats mensuels seront ramenés de 80 Mds € à 60 Mds € à compter d'avril. Enfin Janet Yellen a comme escompté relevé les taux de 25 pts de base dans une fourchette de 0,5-0,75%. La FED table actuellement sur 3 hausses des taux supplémentaires en 2017 et s'est donnée pour objectif la fourchette 2-2,25% d'ici fin 2018.

En résumé, l'année 2016 fut marquée par les incertitudes politiques liées à la victoire du Brexit, à l'élection de Donald Trump et à la défaite du gouvernement en place en Italie ainsi que par les accords trouvés entre les membres de l'OPEP et la Russie en vue d'enrayer la baisse des prix du pétrole. Une importante rotation sectorielle a démarré au cours de l'été entraînant une forte surperformance des valeurs cycliques et financières vis-à-vis des valeurs défensives.

Les indices en Europe ont été soutenus par l'extension des mesures d'assouplissements monétaire prises par la BCE. L'euro a poursuivi son recul à 1,0525 face au dollar, contre 1,086 à fin 2015 et 1,20 fin 2014 tandis que le WTI clôture l'année à 53,68 \$ contre 37,04 \$ fin 2015.

Les investisseurs abordent l'année 2017 avec confiance. Les taux à 10 ans français et allemands ont poursuivi leur recul par rapport à leurs niveaux de fin 2015, restant sur des niveaux historiquement bas à respectivement 0,686% et 0,208%.

L'indice parisien a clôturé l'année à 4862,31 pts, en hausse de 4,86%. La poursuite du stimulus monétaire des banques centrales européennes et la politique de grands travaux souhaitée aux Etats-Unis devraient être bénéfiques aux marchés financiers. Nous nous attendons à une poursuite de l'accélération de la croissance et de l'inflation au cours de l'année 2017 sur le vieux continent.

Gutenberg Actions

Le fonds a clôturé l'année sur un gain de 2,15%, légèrement en deçà de son indice de référence. Sur le début de l'année, le fonds a souffert de son exposition aux matières premières (Prosafe, Subsea7, Technip) avant de subir l'issue du vote britannique sur le Brexit. La forte rotation sectorielle qui s'est matérialisée sur la seconde partie de l'année ne nous a pas été bénéfique compte tenu de notre sous-exposition en valeurs bancaires et cycliques (chimie et pétrole). Malgré les performances satisfaisantes de plusieurs titres au cours de l'année (Atos, Direct Energie, St Microelectronics, Leonardo Finmeccanica) de nombreuses convictions ont souffert (Pandora, Paysafe, Adva Optical Networking) au même titre que les valeurs technologiques et de la santé qui sont présentes en nombre au sein du fonds. Via les politiques accommodantes, les banques centrales devraient continuer à soutenir les marchés. Nous restons positifs sur 2017 et sommes convaincus que le stock picking restera l'élément clé de la gestion.

Evénement substantiel intervenu au sens de l'article 106 du règlement délégué (UE) N° 231/2013, dans les informations visées à l'article 36 de la présente instruction intervenu au cours de l'exercice : Mise en place d'une commission de surperformance en date du 1^{er} janvier 2016.

Avertissement

Les OPCVM de Gutenberg Finance ne prennent pas simultanément en compte les critères ESG (Critères sociaux, environnementaux et qualité de gouvernance)

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

□ **Dans le cadre du contrôle interne de la société**, il est rappelé que le fonds Gutenberg Actions fait l'objet de vérifications selon la réglementation AMF en vigueur. Il est contrôlé au fil de l'eau, et selon une fréquence hebdomadaire lors de la réception du tableau d'établissement de la valeur liquidative, conformément aux procédures 22 à 30 du chapitre VI du registre des procédures de la société GUTENBERG FINANCE.

□ **Dans le cadre de la gestion des risques**, Gutenberg Finance a mis en place une politique de gestion des risques, selon la réglementation en vigueur.

Rappel sur la sélection des intermédiaires financiers :

Conformément à l'article 322-50 RG-AMF, nous nous vous confirmons que la société Gutenberg Finance dispose d'une procédure interne conforme à la réglementation pour sélectionner les intermédiaires financiers avec lesquelles elle est en relation (plus particulièrement CM-CIC Securities, La Compagnie 1818, Cardif, Carax, Carnegie, Oddo Asset Management, Eres, AG2R La Mondiale, GFI, Aurel BGC, HPC, Invest Securities, Carnegie, Bankhaus Lampe, Danske Bank....)

Risque actions :

La valorisation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur du portefeuille. En période de baisse du marché des actions, la valeur pourra être amenée à baisser.

Risque lié à la capitalisation boursière des sociétés choisies dans l'investissement :

Le portefeuille est exposé à des sociétés qui peuvent être de petites capitalisations. Ces entreprises, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs.

□ **Pour la politique de rémunération au sein de Gutenberg Finance :**

En application de la Directive AIFM 2011/61 (art.13 et annexe II) – Orientation de l'ESMA (ESMA /2013/232) – Code Monétaire et Financier Article L.532-22-2 – RGAMF Article 319-10 - Position AMF relative aux politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de Fonds D'Investissement alternatifs – Guide AIFM Rémunération. L'Arrêté du 6 avril 2016 : modification du RG AMF issues de la directive UCIT 5 Article 411-113 modifié.

Gutenberg Finance a élaboré une politique de rémunération (consultable sur le site internet de la Société de gestion www.gutenbergfinance.com) conformément à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts des gestionnaires et des FIA /OPCVM qu'ils gèrent ou à ceux des investisseurs des FIA et OPCVM.

Afin de ne pas encourager une prise de risque incompatible avec les profils de risques de la société de gestion, le règlement ou les documents constitutifs des OPCVM et FIA qu'ils gèrent et d'être cohérent avec une gestion saine et efficace du risque au vu du montant des encours gérés chez Gutenberg Finance, il a été décidé que la seule rémunération acquise serait une rémunération fixe pour le personnel ci-dessous nommé :

- les dirigeants (dirigeants responsables et responsables de la gestion de portefeuille),
- les gérants financiers,

- le contrôleur des risques,
- le RCCI,
- tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des OPCVM gérés ET dont le salaire est significatif. Cette catégorie de membres du personnel peut inclure, par exemple, des vendeurs, des opérateurs de marché individuels et des tables de négociation spécifiques au sein de la société de gestion.

La partie fixe de la rémunération représente la rémunération globale. Elle est suffisamment importante pour rémunérer chaque collaborateur au regard des obligations liées à la définition de leur poste, au niveau de compétence requis, à la responsabilité exercée et à l'expérience acquise. Par ailleurs, le niveau des rémunérations fixes est en ligne avec les pratiques de marché en vigueur dans le secteur d'activité de gestion d'actifs en France. La rémunération fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale et ainsi n'incite pas à une prise de risque excessive des collaborateurs.

Seuls les responsables commerciaux ont une rémunération variable dont le mode de calcul est défini dans le Contrat de travail à durée Indéterminée.

Aucune rémunération variable n'est basée sur la performance ou sur performance des OPCVM et/ou FIA gérés. Ainsi que sur la performance des mandats sous gestion. La rémunération variable est en fonction des encours supplémentaires apportés en Gestion par les responsables commerciaux.

Une évaluation annuelle de tous les collaborateurs de Gutenberg Finance est réalisée par le Comité de Direction.

Gutenberg Finance n'a pas mis en place de Comité spécifique de rémunération en charge de veiller à l'application de la politique de rémunération et d'en revoir périodiquement les principes généraux.

Montant total des rémunérations pour l'exercice 2016 :

Montant rémunérations fixes : 172 864.23€ (7 collaborateurs ETP)

Montant rémunérations variables : 21 000.00 € (concernant un collaborateur)

Intéressement aux Plus-values versé par les FIA : 0€

□ Pour la politique de droit vote, placée sous la responsabilité du Président Conseil de Surveillance de GUTENBERG FINANCE, nous suivons l'application des directives de gouvernance d'entreprise et nous avons informé les souscripteurs conformément au règlement Général AMF.

Nous avons voté par correspondance aux assemblées auxquelles nous étions convoqués, dans l'intérêt des porteurs.

□ Clef de répartition 2016

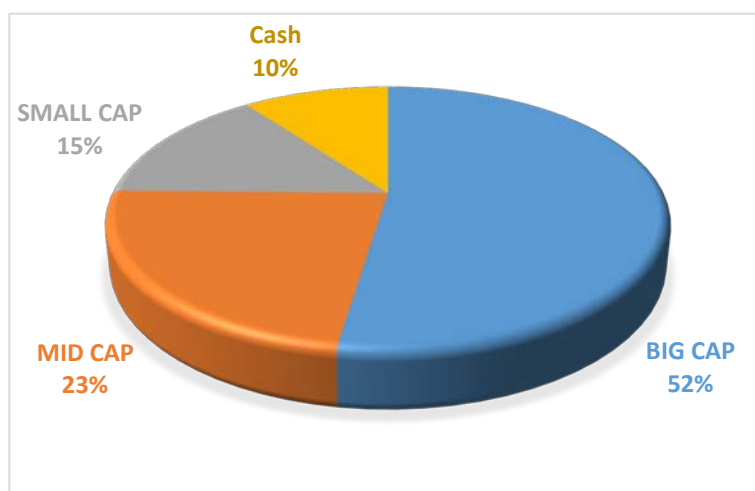
Dépositaire = 7.03 % Négociateur = 23.51 % SADIE (Service d'Aide à la Décision d'Investissement et d'Exécution) = 3.86 % Société de Gestion = 65.60 %

Au vu de l'article 314-98 du RGAMF, Gutenberg Finance informe tous les porteurs de parts ou actionnaires de ce Fonds, concernant les frais et commissions effectivement perçus dans le cadre de la gestion d'OPCVM et / ou FIA, peuvent se référer au prospectus de nos FCP disponible sur notre site internet www.gutenbergfinance.com, sur le site de l'AMF, et sur demande.

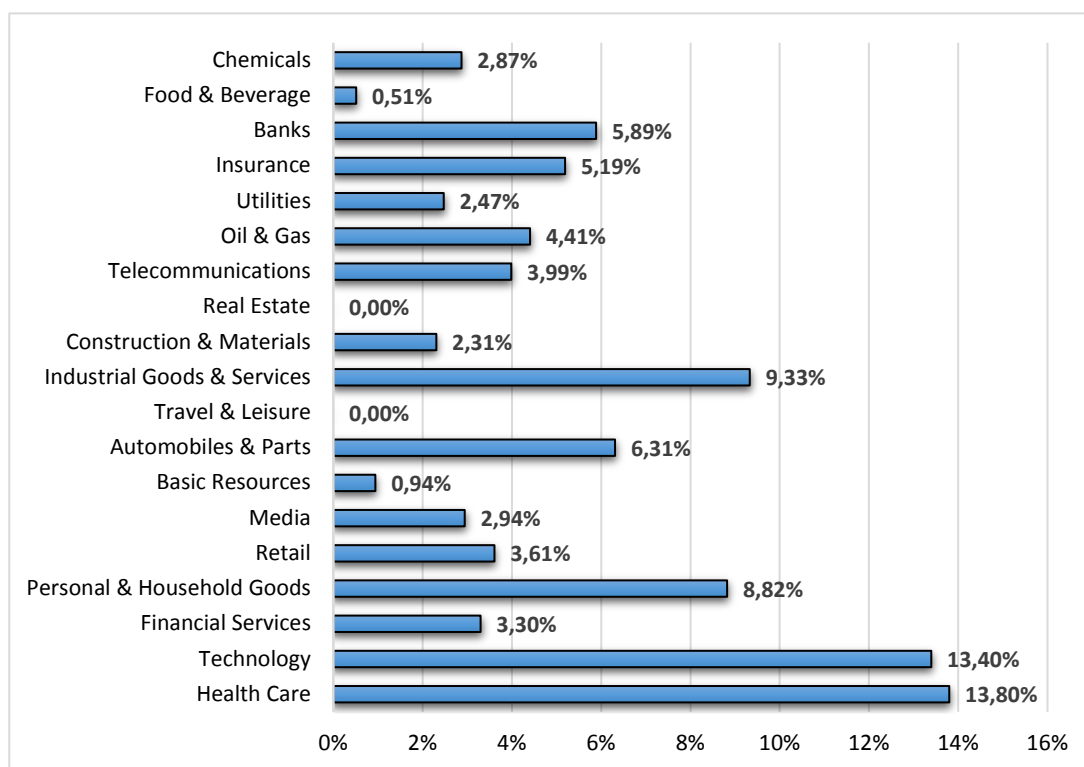
□ Ci-après nous récapitulons la répartition de l'actif du fonds au 30 décembre 2016 ainsi que la valeur liquidative du fonds, le nombre de parts, et l'actif du fond.

STRUCTURE D'INVESTISSEMENT AU 30/12/2016

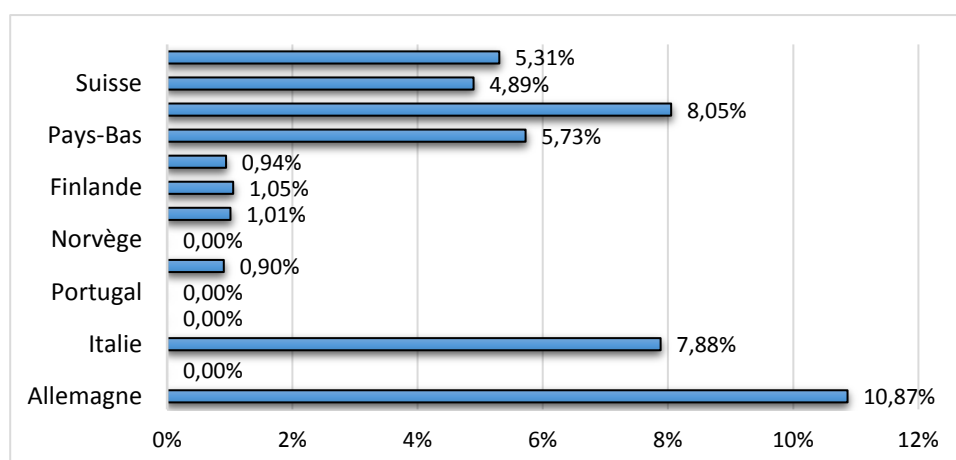
REPARTITION PAR CAPITALISATION



REPARTITION SECTORIELLE DU FONDS



REPARTITION GEOGRAPHIQUE



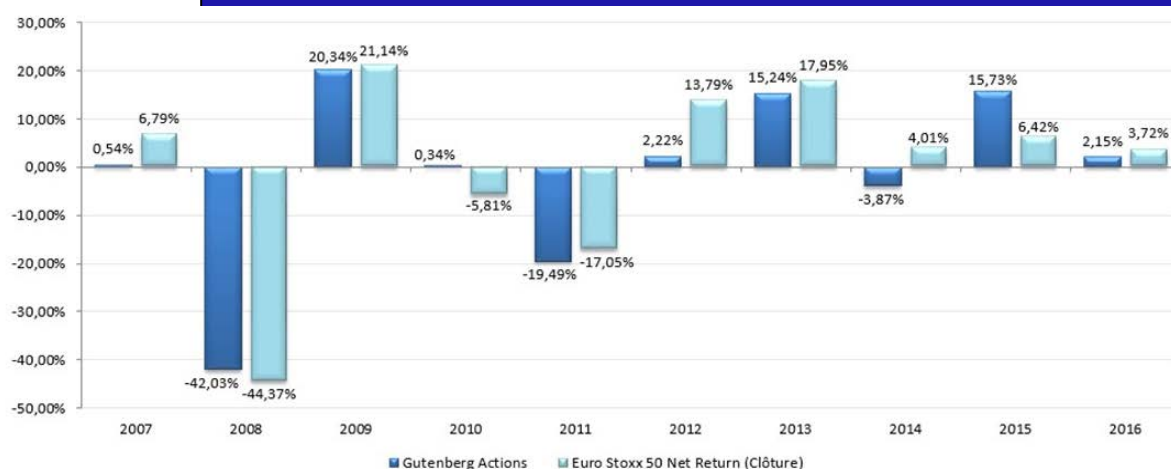
REPARTITION PAR CATEGORIE D'ACTIFS AU 30/12/2016

Investissement direct 89.82 % Trésorerie 10.18 %

Au 30 décembre 2016, l'évolution du nombre de parts et des actifs était la suivante :

31 décembre 2015	55 693 parts	Valeur liquidative : 187.28 €	Valeur d'actif: 10 430 685.43 €
30 décembre 2016	60 389 parts	Valeur liquidative : 191.30 €	Valeur d'actif: 11 552 616.72 €

PERFORMANCES PASSES en Euros



Les performances antérieures ne préjugent en rien des performances à venir de l'OPCVM et/ou du FIA ou du gestionnaire.



GUTENBERG FINANCE
SOCIÉTÉ DE GESTION DE VALEURS MOBILIÈRES ET DE CONSEIL EN INVESTISSEMENT

Maison fondée en 1980

Strasbourg, le 14/11/2016

OBJET : Modification Prospectus

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous avons apporté les modifications suivantes à notre Fonds :

GUTENBERG ACTIONS :

- L'augmentation de l'exposition maximale aux actions qui passe de 100 à 110% de l'actif net.
- La suppression du cumul des expositions maximal de 110% remplacé par le ratio de surexposition globale de 10% maximum
- L'ajout de la possibilité de s'exposer au risque de change via les dérivés et les titres intégrant des dérivés
- L'ajout de la politique de rémunération.

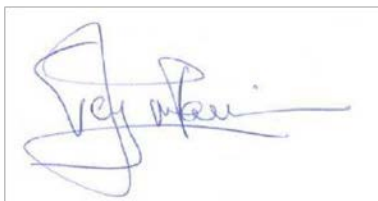
Nous vous recommandons de consulter le prospectus ainsi que le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur mis à jour des OPCVM « GUTENBERG ACTIONS » sur le site internet www.gutenbergfinance.com ou d'en faire la demande auprès de :

GUTENBERG FINANCE SAS – 9 Place Saint Thomas - 67000 STRASBOURG.

Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai d'une semaine.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Peyman PEYMANI, Président

GUTENBERG FINANCE S.A.S Société de Gestion de Valeurs Mobilières et de Conseil en Investissement

9 Place Saint Thomas - B.P. 37 - 67060 STRASBOURG CEDEX.

Tél: 03 88 75 55 50 Fax: 03 88 22 47 85 Email: info@gutenbergfinance.com Site internet: www.gutenbergfinance.com.

Agrément Général de l'AMF N° GP 90 -22 du 12 juin 1990

Membre de l'AGF- Association Française de la Gestion Financière



GUTENBERG FINANCE

SOCIÉTÉ DE GESTION DE VALEURS MOBILIÈRES ET DE CONSEIL EN INVESTISSEMENT

Maison fondée en 1980

Paris, le 27 novembre 2015

Objet : Modification de l'OPCVM GUTENBERG ACTIONS – Ajout d'une commission de surperformance

Madame, Monsieur,

Afin d'harmoniser nos OPCVM avec les pratiques usuelles de nos confrères et suivant la doctrine de l'Autorité des Marchés Financiers, à partir du 1^{er} janvier 2016 nous avons opté pour une modification de prise en compte des frais fixes prélevés dans nos OPCVM. Ces derniers verront leur pourcentage diminué en contrepartie d'une part variable en fonction de notre surperformance par rapport aux indicateurs de référence.

Vous détenez des parts de l'OPCVM **GUTENBERG ACTIONS**, de classification « **Actions des pays de l'Union Européenne** », et nous vous remercions de votre fidélité.

Par la présente, nous vous informons des modifications apportées à la structure de frais de cet OPCVM.

1. L'opération

La société de gestion de l'OPCVM, « **GUTENBERG FINANCE SAS** », souhaite mettre en place une commission de surperformance. Par conséquent, une augmentation des frais totaux prélevés est possible.

Cette commission de performance, dont le taux s'élèvera à 20% TTC maximum de la performance annuelle du FCP nette de frais de gestion au-delà de la performance de l'indice de référence Euro Stoxx 50 Net Return, sera calculée à compter du **01/01/2016** et acquise pour la première fois à la société de gestion le 31/12/2016.

- Si vous acceptez cette opération, aucune intervention de votre part n'est nécessaire.
- En revanche, si vous êtes en désaccord avec la modification, vous pouvez demander le rachat sans frais de vos parts. L'OPCVM ne facturant pas de commission de rachat, cette possibilité vous sera toujours offerte.
- Enfin, si vous n'avez pas d'avis sur cette opération ou pour toute précision, nous vous invitons à contacter votre conseiller habituel.

En tout état de cause, nous vous invitons à prendre connaissance du nouveau Document d'Informations Clés pour l'Investisseur de l'OPCVM joint en annexe.

2. Les modifications entraînées par l'opération

- Le profil de risque

Modification du profil rendement / risque : **NON**

Augmentation du profil rendement / risque : **NON**

- Augmentation des frais : **OUI**

- Tableau comparatif des éléments modifiés :

	Avant	A partir du 01/01/2016
Commission de surperformance	Néant	20% TTC maximum de la performance annuelle du FCP nette de frais de gestion au-delà de la performance de l'indice de référence Euro Stoxx 50 Net Return

3. Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous recommandons de consulter le prospectus ainsi que le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur mis à jour de l'OPCVM « **GUTENBERG ACTIONS** » sur le site internet **www.gutenbergfinance.com** ou d'en faire la demande auprès de :

GUTENBERG FINANCE SAS – 9 Place Saint Thomas - 67000 STRASBOURG.

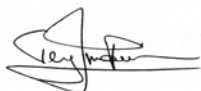
Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai d'une semaine.

Si vous souscrivez à cette opération, aucune intervention de votre part n'est nécessaire.

Si vous ne souhaitez pas participer à cette opération, vous avez la possibilité de demander le rachat sans frais de vos parts.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Peyman PEYMANI,
Président

GUTENBERG FINANCE S.A.S
Société de Gestion de Valeurs Mobilières et de Conseil en Investissement

9 Place Saint Thomas - B.P. 37 - 67060 STRASBOURG CEDEX.

Tél: 03 88 75 55 50 Fax: 03 88 22 47 85 Email: info@gutenbergfinance.com Site Internet: www.gutenbergfinance.com.

Agrément Général de l'AMF N° GP 90 -22 du 12 juin 1990

Membre de l'AGF- Association Française de la Gestion Financière

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

Information complémentaire

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2016

GUTENBERG ACTIONS

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Le gérant du Fonds dispose d'une liste d'intermédiaires autorisés mise à jour selon les besoins.

Les critères de sélections des intermédiaires sont la qualité et la renommée du partenaire, la qualité de l'information donnée pour exécution, la qualité des services, des commentaires, des analyses communiqués, les tarifs.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

En application de la Directive AIFM 2011/61 (art.13 et annexe II) – Orientation de l'ESMA (ESMA /2013/232) – Code Monétaire et Financier Article L.532-22-2 – RGAMF Article 319-10 - Position AMF relative aux politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de Fonds D'Investissement alternatifs – Guide AIFM Rémunération. L'Arrêté du 6 avril 2016 : modification du RG AMF issues de la directive UCIT 5 Article 411-113 modifié.

Gutenberg Finance a élaboré une politique de rémunération (consultable sur le site internet de la Société de gestion www.gutenbergfinance.com) conformément à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts des gestionnaires et des FIA /OPCVM qu'ils gèrent ou à ceux des investisseurs des FIA et OPCVM.

Afin de ne pas encourager une prise de risque incompatible avec les profils de risques de la société de gestion, le règlement ou les documents constitutifs des OPCVM et FIA qu'ils gèrent et d'être cohérent avec une gestion saine et efficace du risque au vu du montant des encours gérés chez Gutenberg Finance, il a été décidé que la seule rémunération acquise serait une rémunération fixe pour le personnel ci-dessous nommé :

- les dirigeants (dirigeants responsables et responsables de la gestion de portefeuille),
- les gérants financiers,

- le contrôleur des risques,
- le RCCI,

- tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des OPCVM gérés ET dont le salaire est significatif. Cette catégorie de membres du personnel peut inclure, par exemple, des vendeurs, des opérateurs de marché individuels et des tables de négociation spécifiques au sein de la société de gestion.

La partie fixe de la rémunération représente la rémunération globale. Elle est suffisamment importante pour rémunérer chaque collaborateur au regard des obligations liées à la définition de leur poste, au niveau de compétence requis, à la responsabilité exercée et à l'expérience acquise. Par ailleurs, le niveau des rémunérations fixes est en ligne avec les pratiques de marché en vigueur dans le secteur d'activité de gestion d'actifs en France. La rémunération fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale et ainsi n'incite pas à une prise de risque excessive des collaborateurs.

Seuls les responsables commerciaux ont une rémunération variable dont le mode de calcul est défini dans le Contrat de travail à durée Indéterminée.

Aucune rémunération variable n'est basée sur la performance ou sur performance des OPCVM et/ou FIA gérés. Ainsi que sur la performance des mandats sous gestion. La rémunération variable est en fonction des encours supplémentaires apportés en Gestion par les responsables commerciaux.

Une évaluation annuelle de tous les collaborateurs de Gutenberg Finance est réalisée par le Comité de Direction.

Gutenberg Finance n'a pas mis en place de Comité spécifique de rémunération en charge de veiller à l'application de la politique de rémunération et d'en revoir périodiquement les principes généraux.

Montant total des rémunérations pour l'exercice 2016 :

Montant rémunérations fixes : 172 864.23€ (7 collaborateurs ETP)

Montant rémunérations variables : 21 000.00 € (concernant un collaborateur)

Intéressement aux Plus-values versé par les FIA : 0€

Pour la politique de droit vote, placée sous la responsabilité du Président Conseil de Surveillance de GUTENBERG FINANCE, nous suivons l'application des directives de gouvernance d'entreprise et nous avons informé les souscripteurs conformément au règlement Général AMF.

Nous avons voté par correspondance aux assemblées auxquelles nous étions convoquées, dans l'intérêt des porteurs.

Clef de répartition 2016

Dépositaire = 7.03 % Négociateur = 23.51 % SADIE (Service d'Aide à la Décision d'Investissement et d'Exécution) = 3.86 % Société de Gestion = 65.60 %

Au vu de l'article 314-98 du RGAMF, Gutenberg Finance informe tous les porteurs de parts ou actionnaires de ce Fonds, concernant les frais et commissions effectivement perçus dans le cadre de la gestion d'OPCVM et / ou FIA, peuvent se référer au prospectus de nos FCP disponible sur notre site internet www.gutenbergfinance.com, sur le site de l'AMF, et sur demande.

Evénements au cours de la période

01/01/2016 : Caractéristique de gestion : Changement de dénomination du dépositaire (CIC au lieu de CM-CIC Securities)

01/01/2016 : Caractéristiques comptables : Mise en place d'une commission de surperformance

01/04/2016 : Caractéristiques de gestion : Modification du pourcentage d'investissement sur OPCVM

01/04/2016 : Caractéristiques comptables : Modification des frais de gestion maximum

25/07/2016 : Caractéristiques de gestion : Le cumul d'exposition du fonds passe de 100% à 110%

15/11/2016 : Caractéristiques de gestion : Augmentation de l'exposition maximale aux actions de 100 à 110%

15/11/2016 : Caractéristiques de gestion : Suppression du cumul des expositions maximal de 110%, remplacé par le ratio de surexposition globale de 10% maximum.

15/11/2016 : Caractéristiques de gestion : Ajout possibilité de s'exposer au risque de change via les dérivés et les titres intégrant des dérivés.

15/11/2016 : Caractéristiques de gestion : Ajout de la politique de rémunération.

BILAN ACTIF

	30/12/2016	31/12/2015
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	10 438 509,27	10 390 128,92
Actions et valeurs assimilées	10 408 096,57	10 389 680,95
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	10 408 096,57	10 389 680,95
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	30 412,70	447,97
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	30 412,70	447,97
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	6 660,00	9 477,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	6 660,00	9 477,00
Comptes financiers	1 191 968,57	52 942,41
Liquidités	1 191 968,57	52 942,41
Total de l'actif	11 637 137,84	10 452 548,33

BILAN PASSIF

	30/12/2016	31/12/2015
Capitaux propres		
Capital	11 942 214,06	9 232 543,61
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-333 120,34	1 216 018,61
Résultat de l'exercice (a, b)	-56 477,00	-17 876,79
Total des capitaux propres	11 552 616,72	10 430 685,43
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	62 162,69	447,98
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	62 162,69	447,98
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	62 162,69	447,98
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	22 358,43	21 414,92
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	22 358,43	21 414,92
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	11 637 137,84	10 452 548,33

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	30/12/2016	31/12/2015
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		
FESXH7F00002 STX50E-EUX 0317	983 100,00	0,00
Total Indices	983 100,00	0,00
Total Contrats futures	983 100,00	0,00
Options		
Actions et assimilés		
CS1XF7C00003 CS1/0117/CALL/23. AXA	425 895,65	0,00
Total Actions et assimilés	425 895,65	0,00
Total Options	425 895,65	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	1 408 995,65	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	1 408 995,65	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Devise		
RPXXH7F00001 EURO FX. GB 0317	1 253 119,43	0,00
RFXXH6F00001 EURCHF-CME 0316	0,00	373 924,85
Total Devise	1 253 119,43	373 924,85
Total Contrats futures	1 253 119,43	373 924,85
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	1 253 119,43	373 924,85
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	1 253 119,43	373 924,85

COMPTE DE RESULTAT

	30/12/2016	31/12/2015
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	192 268,67	214 029,12
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	192 268,67	214 029,12
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	0,00
Résultat sur opérations financières (I - II)	192 268,67	214 029,12
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	243 250,66	235 955,27
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-50 981,99	-21 926,15
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-5 495,01	4 049,36
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-56 477,00	-17 876,79

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0007485719	2,4 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0007485719	Néant

Commission de surperformance

Part FR0007485719 C

20% TTC maximum de la performance annuelle du FCP nette de frais de gestion au-delà de la performance de l'indice de référence Euro Stoxx 50 Net Return

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée. Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 20% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance annuelle égale à celle de l'indicateur de référence Euro Stoxx 50 Net Return (SX5T INDEX) et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM.

(2) La dotation est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative et soldée en fin d'exercice. En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise est effectuée à hauteur maximum des dotations existantes.

(3) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(4) La commission de sur performance est payée annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice et donc la provision est remise à zéro tous les ans.

Elle sera acquise pour la première fois à la société de gestion au 31/12/2016 (pour l'exercice allant du 01/01/2016 au 31/12/2016).

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement
France : Dépositaire 6.97% Société de gestion 93.03%
Etranger : Dépositaire : 11% Société de gestion 89%
Sur actions : 0.54%TTC maximum (minimum : 18 € TTC pour la France et 36 € TTC pour l'étranger)
Sur Obligations : France 18€ TTC Etranger 48€ TTC
Prélèvement sur chaque transaction

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange

de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPCVM peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Cette garantie est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit.

Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

Les actifs faisant l'objet d'opérations de financement sur titres et les garanties reçues sont conservées par le Dépositaire de l'OPCVM : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/12/2016	31/12/2015
Actif net en début d'exercice	10 430 685,43	8 508 763,44
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	2 915 908,05	1 814 991,47
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 058 147,46	-1 246 388,02
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 104 184,29	2 567 378,37
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 071 279,85	-1 033 649,78
Plus-values réalisées sur contrats financiers	314 208,46	257 087,16
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-263 228,64	-335 777,75
Frais de transaction	-369 682,27	-395 053,47
Différences de change	-11 974,80	68 466,85
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	601 964,82	252 768,85
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	975 942,54	373 977,72
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	373 977,72	121 208,87
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	10 960,68	-5 975,54
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	10 512,70	-447,98
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-447,98	5 527,56
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-50 981,99	-21 926,15
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	11 552 616,72	10 430 685,43

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Actions et assimilés	425 895,65	3,69
Indices	983 100,00	8,51
TOTAL Opérations de couverture	1 408 995,65	12,20
Autres opérations		
Devise	1 253 119,43	10,85
TOTAL Autres opérations	1 253 119,43	10,85

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 191 968,57	10,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s)	
	GBP	GBP	DKK	DKK	CHF	CHF	Devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 630 093,61	14,11	929 759,90	8,05	415 636,74	3,60	271 955,38	2,35
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	23 212,70	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	182 590,62	1,58	0,00	0,00	1 598,42	0,01	1 726,25	0,01
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	23 212,69	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	1 253 119,43	10,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/12/2016
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/12/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	30/12/2016
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice				
Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes	0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice		
Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes	0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	30/12/2016	31/12/2015
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-56 477,00	-17 876,79
Total	-56 477,00	-17 876,79
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-56 477,00	-17 876,79
Total	-56 477,00	-17 876,79
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2016	31/12/2015
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-333 120,34	1 216 018,61
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-333 120,34	1 216 018,61
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-333 120,34	1 216 018,61
Total	-333 120,34	1 216 018,61
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016
ACTIF NET					
en EUR	7 536 651,92	9 043 072,57	8 508 763,44	10 430 685,43	11 552 616,72
Nombre de titres					
Parts C	51 589	53 713	52 577	55 693	60 389
Valeur liquidative unitaire					
Parts C EUR	146,09	168,35	161,83	187,28	191,30
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1)					
en EUR	-1,02	13,14	10,15	21,51	-6,45

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	16 200,00000	2 915 908,05
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-11 504,00000	-2 058 147,46
Solde net des Souscriptions Rachats	4 696,00000	857 760,59
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	60 389,00000	

COMMISSIONS

	En montant
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	40 013,43
Montant des commissions de souscription perçues	40 013,43
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	40 013,43
Montant des commissions de souscription rétrocedées	40 013,43
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/12/2016
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,40
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	243 250,66
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/12/2016
Créances	Coupons et dividendes	6 660,00
Total des créances		6 660,00
Dettes	Frais de gestion	22 358,43
Total des dettes		22 358,43
Total dettes et créances		-15 698,43

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	10 408 096,57	90,08
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	10 408 096,57	90,08
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	6 660,00	0,06
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-22 358,43	-0,19
CONTRATS FINANCIERS	-31 749,99	-0,27
OPTIONS	-31 750,00	-0,27
FUTURES	0,01	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	1 191 968,57	10,32
DISPONIBILITES	1 191 968,57	10,32
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	11 552 616,72	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			10 408 096,57	90,09
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			10 408 096,57	90,09
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			10 408 096,57	90,09
TOTAL AUTRICHE			116 760,00	1,01
AT0000609607 PORR	EUR	3 000	116 760,00	1,01
TOTAL SUISSE			565 381,74	4,89
CH0012138530 CREDIT SUISSE GROUP	CHF	20 000	272 551,74	2,35
CH0012214059 LAFARGEHOLCIM	EUR	3 000	149 745,00	1,30
CH0102659627 GAM HOLDING # 00164496	CHF	13 000	143 085,00	1,24
TOTAL ALLEMAGNE			1 132 485,00	9,80
DE0005103006 ADVA OPTICAL NETWORKING	EUR	25 000	192 950,00	1,67
DE0005545503 DRILLISCH	EUR	6 000	245 370,00	2,12
DE0007201907 FIRST SENSOR	EUR	8 000	116 000,00	1,00
DE0007472060 WIRECARD	EUR	7 000	286 230,00	2,48
DE0007493991 STROEER	EUR	7 000	291 935,00	2,53
TOTAL DANEMARK			929 759,90	8,05
DK0060252690 PANDORA	DKK	5 000	621 427,13	5,38
DK0060534915 NOVO NORDISK CL.B DIV.	DKK	9 000	308 332,77	2,67
TOTAL FINLANDE			121 800,00	1,05
FI0009801310 F-SECURE CORP	EUR	35 000	121 800,00	1,05
TOTAL FRANCE			3 836 913,44	33,22
FR0000036857 INTLE PLANTATIONS HEVEAS	EUR	1 124	59 088,68	0,51
FR0000044612 AFONE	EUR	15 000	102 000,00	0,88
FR0000050809 SOPRA STERIA GROUP	EUR	3 000	323 550,00	2,80
FR0000074072 BIGBEN INTERACTIVE	EUR	20 000	140 000,00	1,21
FR0000120172 CARREFOUR	EUR	5 000	114 450,00	0,99
FR0000120271 TOTAL	EUR	6 000	292 320,00	2,53
FR0000120578 SANOFI	EUR	7 000	538 300,00	4,66
FR0000120628 AXA	EUR	25 000	599 625,00	5,21
FR0000120685 NATIXIS	EUR	25 000	134 000,00	1,16

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000125338 CAP GEMINI	EUR	4 000	320 600,00	2,78
FR0000131906 RENAULT	EUR	3 500	295 785,00	2,56
FR0004191674 DIRECT ENERGIE	EUR	8 000	285 600,00	2,47
FR0011289040 SQLI RGPT	EUR	2 000	83 400,00	0,72
FR0011511971 I.CERAM	EUR	21 286	141 764,76	1,23
FR0012821890 HI-MEDIA PROV.REGROUPEMENT	EUR	6 750	47 925,00	0,41
FR0013153541 MAISONS DU MONDE	EUR	5 000	125 225,00	1,08
FR0013183589 AURES TECHNOLOGIES	EUR	12 000	233 280,00	2,02
TOTAL ROYAUME UNI			1 051 185,09	9,10
GB0008847096 TESCO	GBP	125 000	302 936,66	2,62
GB0030646508 GKN	GBP	80 000	310 900,74	2,69
GB00B0LCW083 HIKMA PHARMACEUT.	GBP	15 000	332 681,13	2,88
GB00BBQ38507 KEYWORDS STUDIOS	GBP	17 000	104 666,56	0,91
TOTAL ILE DE MAN			304 515,42	2,64
GB0034264548 PAYS SAFE GROUP	GBP	70 000	304 515,42	2,64
TOTAL ITALIE			910 340,00	7,88
IT0003261697 AZIMUT HOLDING	EUR	15 000	237 900,00	2,06
IT0003856405 LEONARDO	EUR	20 000	266 800,00	2,31
IT0004781412 UNICREDIT REGR.	EUR	100 000	273 400,00	2,37
IT0004965148 MONCLER	EUR	8 000	132 240,00	1,14
TOTAL JERSEY			274 393,10	2,38
JE00B2QKY057 SHIRE	GBP	5 000	274 393,10	2,38
TOTAL LUXEMBOURG			231 377,50	2,00
LU0307018795 SAF HOLLAND	EUR	9 000	122 715,00	1,06
LU0569974404 APERAM	EUR	2 500	108 662,50	0,94
TOTAL PAYS-BAS			661 230,00	5,72
NL0010558797 OCI	EUR	20 000	331 600,00	2,86
NL0011333752 ALTICE CL.A	EUR	6 000	112 980,00	0,98
NL0011660485 SIF HOLDING	EUR	14 000	216 650,00	1,88
TOTAL SUEDE			271 955,38	2,35
SE0000103699 HEXAGON B	SEK	8 000	271 955,38	2,35
TOTAL Contrats financiers			-31 749,99	-0,27

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Contrats financiers avec appel de marge			0,01	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes			0,01	0,00
TOTAL FRANCE			-16 012,69	-0,14
MARF.EUR Appels marge futures	EUR	7 200	7 200,00	0,06
MARF.GBP Appels marge futures	GBP	-19 812,5	-23 212,69	-0,20
TOTAL AUTRES PAYS			16 012,70	0,14
FESXH7F00002 STX50E-EUX 0317	EUR	-30	-7 200,00	-0,06
RPXXH7F00001 EURO FX. GB 0317	GBP	10	23 212,70	0,20
TOTAL Engagements à terme conditionnels			-31 750,00	-0,27
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			-31 750,00	-0,27
TOTAL AUTRES PAYS			-31 750,00	-0,27
CS1XF7C00003 CS1/0117/CALL/23.	EUR	-250	-31 750,00	-0,27

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*